fédération des services publics la cgt EBER
TERRITORIAUX d' ENTRE BIEVRE ET RHONE

LE SERVICE PUBLIC territorial C'EST UN bien PUBLIC

Madame Sylvie Dézarnaud,
Présidente d'EBER

Objet : préavis grève du 5 au 30 novembre 2026

Le 28/10/2026

Madame la Présidente,

Avec les budgets de l'État et de la Sécurité sociale pour 2027, le Gouvernement veut encore faire payer les salarié·es, les retraité·es, et les malades, plutôt que les grandes entreprises et les ultra-riches. Dans la jeunesse et les services publics, de nombreuses mobilisations sont en cours et la répression dont use le gouvernement sur les mouvements sociaux en vue de les discréditer est une stratégie dangereuse et irresponsable ; à ce sujet, nous dénonçons le tir dont a été victime la secrétaire générale de notre fédération lors d'un cortège syndical paisible et clairement identifié, et demandons que la lumière soit faite sur les circonstances de cet évènement. Les actes de violence sont le terreau de la haine et de la division, et fragilisent notre démocratie ; la Fédération CGT des Services Publics réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Le projet de budget tourne le dos à la jeunesse et à ses revendications légitimes. Les choix du gouvernement vont encore peser sur nos vies et nos droits. : se soigner correctement, se chauffer, se déplacer, vivre dignement de son salaire ou de sa pension, en pouvant compter sur des services publics accessibles sur tout le territoire… **ce sont des droits essentiels à garantir, pas des économies à réaliser !** La situation actuelle n'est pas due au niveau des dépenses sociales, qui sont utiles pour toutes et tous, mais des milliards d'euros de recettes dont on se prive en faisant des cadeaux aux ultra-riches et aux grandes entreprises, sans aucune utilité sociale.

De l'argent, il y en a ! D'un côté, les aides publiques aux entreprises ont fortement progressé et atteignent plus de 200 milliards d'euros par an. De l'autre, les sommes versées aux actionnaires battent des records, avec plus de 60 milliards d'euros ces 6 premiers mois pour le CAC 40. La question est de savoir à quoi il sert, car seul notre travail crée les richesses, elles doivent profiter à toutes et tous pour vivre.

Affaiblir les services publics c'est aussi préparer leur privatisation et quand c'est privé, c'est plus cher ! Hôpitaux, écoles, transports, petite enfance… Pour des services publics accessibles et de qualité, il faut plus d'emplois, de meilleurs salaires et des investissements. Réduire les moyens, c'est dégrader les services et les conditions de travail de celles et ceux qui les font vivre. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

C'est pourquoi, face à l'irresponsabilité et à l'entêtement du gouvernement, La **Fédération CGT des Services publics** et notre **syndicat CGT des Territoriaux d'EBER**, déposent pour l'ensemble des personnels de notre collectivité ce préavis de grève pour les journée des 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 2026 de 0 h à 24 h, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications nationales et locales suivantes tout au long du processus de mobilisation sociale :

Au niveau national :

- le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années, par l'augmentation du point d'indice à 6,50 €, l'égalité salariale effective, la revalorisation des grilles : il est inacceptable que 860 000 agents en France soient sous le salaire minimum !
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019, un plan massif de titularisation pour résorber la précarité, éviter la surcharge des agents et répondre aux besoins des usagers
- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse, avec des moyens pour améliorer les bâtiments, embaucher du personnel
- le respect des libertés fondamentales, notamment de faire grève et de manifester.

Au niveau local :

- une revalorisation immédiate du régime indemnitaire, et son indexation sur l'inflation ;
- la revalorisation des grilles de salaire des agents de droit privé ;
- l'augmentation de la participation d'EBER à la protection sociale (prévoyance et mutuelle santé) ;
- l'amélioration des conditions de travail, avec une vraie prise en compte des Risques Psycho Sociaux, le recrutement statutaire d'effectifs suffisants sur le terrain, un management respectueux dans tous les services.

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents de notre collectivité à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées sur le mois de novembre 2026.
Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Pour le syndicat CGT-EBER,
La Secrétaire Générale,

Muriel Sierras

